



---

***Cher(e)s adhérent(e)s et ami(e)s de l'association ELAN-SAVIGNY ENVIRONNEMENT***

En cette période de fin d'année, le président et le conseil d'administration de votre association vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2018. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'an prochain pour soutenir nos actions en faveur du cadre de vie à Savigny. Nous tenons à rester un partenaire actif et crédible pour relayer vos préoccupations vers les élus locaux : mairie et EPT12 (agglomération Grand Orly-Seine-Bièvre qui dépend du « Grand Paris », ce qui devrait être une opportunité pour notre Ville.), organismes officiels...

Nous espérons vous retrouver nombreux à notre prochaine **Assemblée Générale**, qui se tiendra **le samedi 7 avril 2018** - Salle de l'ancienne Perception rue René Legros. A vos agendas !!

***Les dossiers en cours seront poursuivis en 2018 :***

**Travaux sur les pistes d'Orly** : pas de survols de Savigny prévus en 2018. Fin des travaux prévue en 2019. Nous resterons particulièrement vigilants sur le respect des promesses faites, car ces survols à basse altitude sont extrêmement gênants et perturbent notre quotidien. L'action d'Elan-SE, qui reçoit le soutien des adhérents et des Saviniens a été déterminante pour obliger les autorités aéronautiques à tenir compte des nuisances et préjudices graves causés aux populations situées sous les avions de la piste 2.

Nous continuerons de suivre le dossier déposé par Elan-Savigny Environnement en collaboration avec l'association partenaire Alerte Nuisances Aériennes, sur les impacts socio-économiques de l'Aéroport d'Orly.

Membre du groupe invité à émettre des recommandations par la Commission de Médiation sur Notre-Dame des Landes, nous avons réaffirmé la position des associations de riverains d'Île de France : l'augmentation du trafic passagers ne doit pas être concentrée sur la région parisienne et il convient de prendre en compte au moment du choix la gêne subie actuellement par des milliers de riverains de l'aéroport Nantes Atlantique. La décision de construire ou de ne pas construire un nouvel aéroport à NDDL ne doit pas être fondée uniquement sur des critères financiers.

**Quartier de Grand Vaux** (dans le cadre de l'ANRU – Agence Nationale de Rénovation Urbaine) : Nous suivrons l'évolution des projets au sein du Comité de Pilotage. Il faut veiller notamment à tenir compte des avis et recommandations des habitants de ce quartier. (Des scénarios envisagés sont disponibles sur le site municipal). Nous serons attentifs à ce que les continuités à pied et à vélo entre ce quartier, la future station du T12Express (ex-TTME) à Epinay-sur-Orge, la berge de l'Yvette de Gravigny jusqu'à son confluent avec l'Orge, la promenade de l'Orge et la RD 257 entre l'Orge et l'échangeur de l'autoroute A6 soient parfaitement intégrées dans l'ensemble des projets.

**Rénovation et requalification urbaines** : Certains quartiers (exemple Gare côté av. Ch. De Gaulle, Grande Rue..) doivent être rénovés pour supprimer leur aspect dégradé et abandonné. Le projet d'agrandissement de l'Ecole Ferdinand Buisson pourrait être l'occasion de requalifier tout le quartier.

**Aménagement de la Gare de Savigny** (un dossier à suivre de près) : Dans le cadre de la mise en accessibilité de la gare planifiée par la SNCF en 2020, ELAN-SE demande la réalisation d'un nouvel accès aux quais par la rue des Belles Fontaines, qui rejoindrait en rampe douce le passage des Cherchefeuilles qui franchit en souterrain les voies ferrées.

### **T12 Express (ex-TTME) et desserte du RER C :**

Pour des raisons de redéfinition des financements, la mise en service du tram-train est retardée de 2 ans à fin 2021.

On peut craindre également une période critique pour la desserte de la gare de Savigny et que le RER C nous inflige encore des annulations de trains et des retards !

Elan a participé cette année à l'action de CIRCULE (défense des usagers de la Ligne C) pour refuser une nouvelle réduction du nombre de trains desservant la gare de Savigny aux heures de pointe. Nous poursuivrons notre action en 2018 et refusons la dégradation du service rendu aux usagers des transports en commun.

**T7 :** Tramway reliant - aujourd'hui - Villejuif à Athis-Mons. ELAN-SE a toujours défendu le prolongement de ce tramway jusqu'à Juvisy Gare pour assurer le maillage avec les RER C et D. Le terminus actuel à Athis-Mons n'a qu'un intérêt limité et ne saurait être que provisoire ! Bien qu'il soit financé, le lancement des travaux de ce prolongement est en raison du blocage par des élus de Juvisy. Le passage en tunnel sous le parc de la mairie de Juvisy fait débat, mais une solution devra être trouvée sans plus tarder : le T7 doit continuer sa route.

**Plans de circulation et de stationnement :** La municipalité de Savigny étudie actuellement la circulation et la vitesse des véhicules ainsi que leur stationnement dans certains quartiers. Elan-SE compte être associé aux plans, comme promis, afin d'émettre recommandations et avis. L'accent doit être mis sur un partage plus équitable de l'espace urbain entre véhicules piétons et vélos (promotion des circulations douces, amélioration de la sécurité, etc).

**Syndicat de l'Orge :** De Juvisy à Sainte-Geneviève-des-Bois, la superbe promenade le long de l'Orge ne rencontre qu'une interruption : au niveau de Savigny, de part et d'autre de la rue des Prés-Saint-Martin !

ELAN-SE prévoit une action auprès du Syndicat de l'Orge et de la mairie pour faire accélérer la réalisation de la promenade, tant du côté des nouvelles constructions (ancien terrain Cantoni) que sur la rive opposée.

**Défense des hôpitaux de proximité :** Elan-SE a participé aux pétitions et aux réunions à Juvisy et à Savigny pour exiger le maintien de services médicaux de proximité. Savigny et sa région ne doivent pas devenir un désert médical.

**Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) en Ile-de-France :** ELAN-SE a rejoint les associations de défense de l'environnement émettant un avis défavorable sur le projet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE). Le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Île-de-France (PPA-IDF) a été soumis à enquête publique du 18 septembre au 15 novembre 2017. Il a pour objectif de reconquérir une qualité de l'air en Ile de France et de se conformer aux normes européennes. Nous regrettons que les mesures prises par AirParif ne tiennent pas compte de toutes les sources de pollution. Exemple : le projet ne mentionne pas la pollution causée par l'intense trafic aérien dans le ciel d'Île-de-France.

**Pour le Conseil d'Administration, le président : Dominique Catérini.**

**VOTRE AVIS COMPTE BEAUCOUP POUR NOUS !**

**Consultez notre site Internet et faites nous faire part de vos remarques, suggestions, critiques :**

**Site Internet : <http://www.elan-savigny-environnement.org/>**

**Téléphone (répondeur) : Tel. 01 84 18 00 92**

**e-mail : [contact@elan-savigny-environnement.org](mailto:contact@elan-savigny-environnement.org)**

**N'hésitez pas à transmettre ce courrier (sous forme de courriel ou de papier...) à vos amis et voisins).**